



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2025

A la suite d'une convocation du lundi 20 janvier 2026, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 02 février 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 31

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Bernard TREUVELOT, Roselyne DA SOLLER, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Pierre THIL, Christian CLEMENT, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER,

- Dont représentés par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Eliane JACQUES, Madame Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ Excusés ayant donné procuration : 3

Madame, Messieurs Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH, Etienne HOFFERT a donné procuration à Luc BALLASSE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL,

✓ Excusés : 10

Madame, Messieurs, Germain DERUDDER, Chantal PLATTE, Laurent MENIERE, René STEINER, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Jean-Louis SCHEUER, Marc FRIEDRICH, Francois GATTI, Roland GLODEN,

✓ Absents : 11

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Jean-Luc LUTZ, Bernard COLBUS, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Jean-Paul TINNES, Cathia HEIM, David SUCK.

01. FINANCES

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

A compter de l'exercice budgétaire 2025, le Compte Financier Unique (CFU) constitue la nouvelle présentation des comptes locaux. Il regroupe, au sein d'un document unique, les informations précédemment contenues dans le compte administratif établi par l'ordonnateur et dans le compte de gestion produit par le comptable public.

Toutefois, en raison de difficultés techniques liées à l'utilisation de l'application TotEM, utilisée pour la télétransmission des actes budgétaires, il n'est pas possible, à ce jour, d'éditer une version complète du compte financier unique du SYDEME pour l'exercice 2025.

Il est néanmoins possible de reprendre de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026, sur la base de la fiche de calcul ci-jointe, établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public.

L'exécution de l'exercice comptable 2025 a été présentée lors de la réunion du Bureau et de la Commission finances du 19 janvier 2026.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'adopter la reprise anticipée au budget primitif 2026 des résultats suivants :
- Ligne budgétaire 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 2 774 500,06
- Ligne budgétaire 002 : résultat d'exploitation reporté : 5 080 286,37

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 02 février 2026

Roland ROTH,
Président

Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

13 FEV. 2026